

caesar NOBILISSIMVS
 PRINCEPS IVVENT. *Vias et*
ponTESVETVSTATeCONlaps
 RESTITVERVNT
 L (?) XIII

Imperator Cæsar Caius Julius Verus Maximinus,
pius, felix, augustus, pontifex maximus, tribunitiâ
potestate, proconsul, pater patriæ,

Et filius Caius Julius Verus Maximus, cæsar
nobilissimus, princeps juventutis,

Vias et pontes vetustate conlapsos restituerunt.

Leugœ (?) quattuordecim.

L'inscription d'Usson me paraît être de l'an de J. C. 235. Si en effet on la supposait de l'an 236, il faudrait faire entrer dans la quatrième ligne, selon qu'il s'agirait des premiers mois ou d'une autre partie de cette même année, d'abord la syllabe COS pour marquer le consulat de Maximin, puis le chiffre II (*iterum*) indice de sa seconde puissance tribunitienne, puis encore le titre de victorieux *plusieurs fois* et celui de Germanique très-grand pris à la suite de l'expédition de Germanie, puis peut-être aussi ceux de Sarmatique très-grand et de Dacique très-grand qu'on lit sur une inscription au nom du même empereur, datée de sa seconde puissance tribunitienne (1). A plus forte raison devrait-on rencontrer *princeps*, la restitution aurait lieu ainsi : *tr. p. PROCOS.P.P.I. M. q. pr.*

(1) Orelli 963. *Imp. caes. c. jul. Verus Maximinus p. f. aug. p. m. trib. potest. bis imp. III cos. procos. p. p. et c. jul. Verus maximus nobilissimus caes. fil. aug. n. Dacici. Germ. Sar. imp. Maximî (ni).*